

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00557 Numéro SIREN : 894 270 941 Nom ou dénomination : A2B PROTECTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2022 sous le numéro de dépôt 10350

100

100

100

REÇU LE

25 AOUT 2022

A2B PROTECTION

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10 000 €

SIEGE SOCIAL : 69 RN3 - LE BOIS FLEURI – 77410 CLAYE SOUILLY

RCS MEAUX 894 270 941

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

Madame, Monsieur les associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, ainsi que l'affectation du résultat, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et aux statuts de votre société.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées, ainsi que tous les rapports et documents se rapportant à la présente assemblée générale ordinaire annuelle, ou mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi et les statuts, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Activité de la société

Les résultats les plus significatifs de l'exercice sont les suivants :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 125 915.45 € pour 11 mois d'activité.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 125 916.00 €.

Les achats de marchandises se sont élevés à 11 720.83 €.

Les achats de matières premières et autres approvisionnements se sont élevés à 77.91 €.

Les autres achats et charges externes se sont élevés à 115 922.00 €.

Les impôts et taxes se sont élevés à 1 145.00 €.

Les dotations aux amortissements sur immobilisations se sont élevées à 140.90 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 125 570.40 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 345.60 €.

2022-2023



Le résultat courant avant impôts, tenant compte d'un résultat financier nul, ressort pour l'exercice à 345.60 €.

Après prise en compte :

- D'un résultat exceptionnel nul ;
- D'un impôt sur les sociétés de 52.00 €

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un bénéfice de 293.60 €.

Activités de la société en matière de recherche et de développement

La société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement susceptible de figurer dans ce rapport n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

Notre objectif pour l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2022 est de prospecter une nouvelle clientèle afin d'augmenter la rentabilité de la société.

Présentation des comptes annuels et affectation du résultat

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation actuellement en vigueur.

Le résultat de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 est un bénéfice d'un montant de 293.60 €, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- | | |
|----------------------|----------|
| - Réserve légale 5 % | 14.68 € |
| - Report à nouveau | 278.92 € |

Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Nous vous informons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprennent notamment les sommes suivantes non déductibles fiscalement du résultat comptable de l'exercice :

- | | |
|-----------------|---------|
| - Impôt société | 52.00 € |
|-----------------|---------|

Filiales, participations et sociétés contrôlées

La société ne détient pas de participation dans d'autres sociétés.

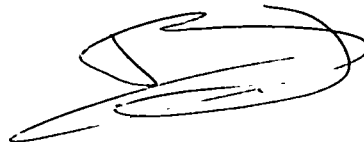
Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune convention n'a donnée lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce.

Madame, Monsieur,

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le Président
Monsieur Arnaud BONNET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal stroke and a small flourish at the end.

A2B PROTECTION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10 000 €

SIEGE SOCIAL : 69 RN3 - LE BOIS FLEURI – 77410 CLAYE SOUILLY

RCS MEAUX 894 270 941

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Par assemblée générale ordinaire annuelle, en date du 30 juin 2022, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la collectivité des associés a décidé, dans la troisième résolution, d'affecter le résultat de 293.60 € de la manière suivante :

- Réserve légale 5 %	14.68 €
- Report à nouveau	278.92 €

- Total	293.60 €

Conformément à la proposition d'affectation figurant dans le rapport de gestion, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Le Président
Arnaud BONNET



A2B PROTECTION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10 000 €

SIEGE SOCIAL : 69 RN3 - LE BOIS FLEURI – 77410 CLAYE SOUILLY

RCS MEAUX 894 270 941

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 30 juin, à 18 heures, les associés de la Société par Actions Simplifiée A2B PROTECTION, SAS au capital de 10 000 € divisé en 100 actions de 10 € chacune, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par chaque associé en entrant en séance tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Arnaud BONNET, Président de la société.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- ✓ Les statuts de la société ;
- ✓ L'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 2021 ;
- ✓ Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- ✓ Le rapport de gestion du Président ;

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements devant, selon la législation en vigueur, être communiqués aux associés, leur ont été adressés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation à l'assemblée, et que la société a satisfait, dans les conditions légales, aux demandes de documents dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des rapports qui les concernent ; quitus au Président ;
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Puis, le Président donne lecture de son rapport.

Puis, le Président ouvre la discussion.

 AB VB

Après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de majorité requises, après que le rapport de gestion lui ait été présenté, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, la société a enregistré une somme de 52.00 € au titre des dépenses ou charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale donne en conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de majorité requises, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice au 31 décembre 2021, soit 293.60 €

- | | |
|----------------------|----------|
| - Réserve légale 5 % | 14.68 € |
| - Report à nouveau | 278.92 € |

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

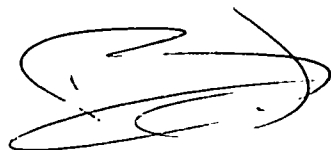
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

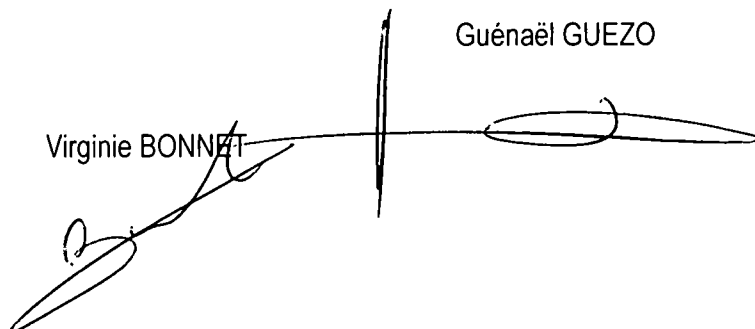
Le présent procès-verbal, a été établi et signé par le Président et les associés présents.

Arnaud BONNET



Guénaël GUEZO

Virginie BONNET



VB

SAS A2B PROTECTION

69 ALLEE RN3 BOIS FLEURI

77410 CLAYE SOUILLY

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/02/2021 au 31/12/2021

Pour certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a small flourish.

BILAN ACTIF

Période du 01/02/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

ACTIF		du 01/02/2021 au 31/12/2021 (11 mois)		du Néant		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Autres immobilisations corporelles	1 001,50	140,90	860,60	2,00		
Autres immobilisations financières	450,00		450,00	1,05		
TOTAL (I)	1 451,50	140,90	1 310,60	3,05		
Actif circulant						
Marchandises	3 437,59		3 437,59	8,00		
Clients et comptes rattachés	14 120,64		14 120,64	32,85		
Autres créances . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 751,45		3 751,45	8,73		
Disponibilités	20 160,64		20 160,64	46,90		
Charges constatées d'avance	206,25		206,25	0,48		
TOTAL (II)	41 676,57		41 676,57	96,95		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	43 128,07	140,90	42 987,17	100,00		

Période du 01/02/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (11 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	10 000,00	23,26
Résultat de l'exercice	293,60	0,68
TOTAL(I)	10 293,60	23,94
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Associés	7 654,44	17,81
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 508,69	52,36
Dettes fiscales et sociales		
. Etat, impôts sur les bénéfices	52,00	0,12
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 478,44	5,76
TOTAL(IV)	32 693,57	76,05
TOTAL PASSIF (I à V)	42 987,17	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/02/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			du 01/02/2021 au 31/12/2021		du Néant		Variation		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Production vendue services	125 915,45		125 915,45	100,00			125 915	N/S	
Chiffres d'Affaires Nets	125 915,45		125 915,45	100,00			125 915	N/S	
Autres produits			0,55	0,00					
Total des produits d'exploitation (I)			125 916,00	100,00			125 916	N/S	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			11 720,83	9,31			11 720	N/S	
Variation de stock (marchandises)			-3 437,59	-2,72			-3 437	N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			77,91	0,06			77	N/S	
Autres achats et charges externes			115 922,00	92,06			115 922	N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 145,00	0,91			1 145	N/S	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			140,90	0,11			140	N/S	
Autres charges			1,35	0,00			1	N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			125 570,40	99,73			125 570	N/S	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			345,60	0,27			345	N/S	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Total des produits financiers (V)									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)									
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			345,60	0,27			345	N/S	
Total des produits exceptionnels (VII)									
Total des charges exceptionnelles (VIII)									
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)									
Impôts sur les bénéfices (X)			52,00	0,04			52	N/S	
Total des Produits (I+III+V+VII)			125 916,00	100,00			125 916	N/S	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			125 622,40	99,77			125 622	N/S	
RÉSULTAT NET			293,60	0,23			293	N/S	
			Bénéfice						

BILAN ACTIF

Période du 01/02/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	du 01/02/2021 au 31/12/2021 (11 mois)	du Néant
-------	---	-------------

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Autres immobilisations corporelles	1 001,50	140,90	860,60	2,00		
21830000 Matériel de bureau et informatique	665,84		665,84	1,55		
21840000 Mobilier	335,66		335,66	0,78		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		122,07	-122,07	-0,27		
28184000 AMORT MOBILIER		18,83	-18,83	-0,03		
Autres immobilisations financières	450,00		450,00	1,05		
27500000 Depots et cautionnements versés	450,00		450,00	1,05		
TOTAL (I)	1 451,50	140,90	1 310,60	3,05		
Actif circulant						
Marchandises	3 437,59		3 437,59	8,00		
37000000 STOCK DE MARCHANDISES	3 437,59		3 437,59	8,00		
Clients et comptes rattachés	14 120,64		14 120,64	32,85		
41810000 Clients factures à établir	14 120,64		14 120,64	32,85		
Autres créances						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 751,45		3 751,45	8,73		
44566000 TVA DEDUCTIBLE S/BIENS ET SERVICES	3 641,45		3 641,45	8,47		
44586000 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	110,00		110,00	0,26		
Disponibilités	20 160,64		20 160,64	46,90		
51210000 BNP N° 0001009390210	20 160,64		20 160,64	46,90		
Charges constatées d'avance	206,25		206,25	0,48		
48600000 Charges constataées d'avance	206,25		206,25	0,48		
TOTAL (II)	41 676,57		41 676,57	96,95		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	43 128,07	140,90	42 987,17	100,00		

BILAN PASSIF

Période du 01/02/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (11 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	10 000,00	23,26
10100000 Capital	10 000,00	23,26
Résultat de l'exercice	293,60	0,68
TOTAL(I)	10 293,60	23,94
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Associés	7 654,44	17,81
45510000 Principal	7 654,44	17,81
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 508,69	52,36
40100000 Fournisseurs divers	21 848,69	50,82
40810000 Fournisseurs	660,00	1,54
Dettes fiscales et sociales		
. Etat, impôts sur les bénéfices	52,00	0,12
44400000 Etat impôt sur les bénéfices	52,00	0,12
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 478,44	5,76
44551000 Tva à décaisser	125,00	0,29
44587000 ETAT TVA S/FACT.A ETABLIR	2 353,44	5,47
TOTAL(IV)	32 693,57	76,05
TOTAL PASSIF (I à V)	42 987,17	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/02/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/02/2021 au 31/12/2021	du Néant	Variation	%
--------------------	--------------------------------	-------------	-----------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Production vendue services	125 915,45		125 915,45	100,00			125 915	N/S
70600000 Prestations de services	125 915,45		125 915,45	100,00			125 915	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	125 915,45		125 915,45	100,00			125 915	N/S

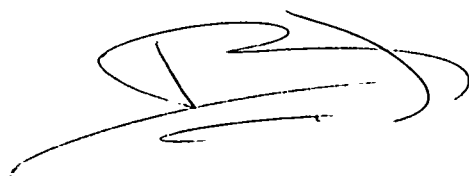
Autres produits	0,55	0,00						
75800000 Produits divers gestion courante	0,55	0,00						
Total des produits d'exploitation (I)	125 916,00	100,00					125 916	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	11 720,83	9,31					11 720	N/S
60700000 Achats de marchandises	11 720,83	9,31					11 720	N/S
Variation de stock (marchandises)	-3 437,59	-2,72					-3 437	N/S
60370000 Variation stocks de marchandises	-3 437,59	-2,72					-3 437	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements	77,91	0,06					77	N/S
60210000 Matières consommables	23,67	0,02					23	N/S
60810000 FRS ACCESS S/ ACHATS	0,24	0,00						
60920000 D'autres approvisionn. stocks	54,00	0,04					54	N/S
Autres achats et charges externes	115 922,00	92,06					115 922	N/S
60410000 ST AGENTS DE SECURITE	98 734,80	78,41					98 734	N/S
60500000 Achats materiel equipem. travaux	460,49	0,37					460	N/S
60630000 Fournit. entretien & petit equip.	591,61	0,47					591	N/S
60640000 Fournitures administratives	410,28	0,33					410	N/S
61320000 Locations immobilières	1 170,00	0,93					1 170	N/S
61400000 Charges locatives et de copropriété	180,00	0,14					180	N/S
61600000 Primes d'assurance	79,28	0,06					79	N/S
61610000 Multirisques	544,35	0,43					544	N/S
62260000 Honoraires	6 285,97	4,99					6 285	N/S
62270000 Frais d'actes et de contentieux	435,54	0,35					435	N/S
62360000 Catalogues et imprimes	1 334,00	1,06					1 334	N/S
62410000 Transports sur achats	66,83	0,05					66	N/S
62510000 Voyages et déplacements	468,53	0,37					468	N/S
62511000 INDEMNITES KM	3 739,36	2,97					3 739	N/S
62570000 Receptions	655,71	0,52					655	N/S
62610000 FRS TELECOMMUNICATIONS	224,88	0,18					224	N/S
62700000 Services bancaires et assim.	22,00	0,02					22	N/S
62780000 Autres frais & comm. prest. serv.	278,47	0,22					278	N/S
62810000 Abonnements	239,90	0,19					239	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	1 145,00	0,91					1 145	N/S
63130000 Part. employ. a form. prof. cont	1 145,00	0,91					1 145	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	140,90	0,11					140	N/S
68112000 Immobilisations corporelles	140,90	0,11					140	N/S
Autres charges	1,35	0,00					1	N/S
65800000 Charges diverses gestion courante	1,35	0,00					1	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	125 570,40	99,73					125 570	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	345,60	0,27					345	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Total des produits financiers (V)								
Total des charges financières (VI)								

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/02/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/02/2021 au 31/12/2021		du Néant	Variation	%
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)					
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	345,60	0,27		345	N/S
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>					
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>					
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)					
Impôts sur les bénéfices (X)	52,00	0,04		52	N/S
69500000 Impots sur les benefices	52,00	0,04		52	N/S
<i>Total des Produits (I+III+V+VII)</i>	125 916,00	100,00		125 916	N/S
<i>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</i>	125 622,40	99,77		125 622	N/S
RÉSULTAT NET	293,60	0,23		293	N/S
	<i>Bénéfice</i>				



Pour copie certifiée
conforme

SAS A2B PROTECTION

69 ALLEE RN3 BOIS FLEURI

77410 CLAYE SOUILLY

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/02/2021 au 31/12/2021

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 11 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 42 987,17 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 293,60 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/06/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 452

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		1 002		1 002
Immobilisations financières		450		450
TOTAL		1 452		1 452

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 141

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		141		141
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		141		141

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel de bureau et informatique	666	122	544	5 ans
Mobilier	336	19	317	5 ans
TOTAL	1 002	141	861	

3.2 - Etat des créances = 18 528

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	450		450
Actif circulant & charges d'avance	18 078	18 078	
TOTAL	18 528	18 078	450

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 14 121

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	14 121
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	14 121

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Charges constatées d'avance = 206

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal	100	100,00	10 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	100,00	10 000

4.2 - Etat des dettes = 32 694

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	7 654	7 654		
Fournisseurs	22 509	22 509		
Dettes fiscales & sociales	2 530	2 530		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	32 694	32 694		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 660

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	660
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	660

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 125 915**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	125 915	100,00 %
TOTAL	125 915	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 52

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	346	52	294
Résultat financier			
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	346	52	294

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 14 121

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	14 121
Clients factures a etablr(41810000)	14 121
TOTAL	14 121

8.2 - Charges constatées d'avance = 206

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	206
TOTAL	206

8.3 - Charges à payer = 660

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	660
Fournisseurs(40810000)	660
TOTAL	660

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2021 11 mois	31/01/2021 mois	31/01/2021 mois	31/01/2021 mois	31/01/2021 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	10 000				
b) Nombre d'actions émises	100				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	125 915				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	487				
c) Impôt sur les bénéfices	52				
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	435				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	294				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	4				
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	3				
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

SAS A2B PROTECTION

69 ALLEE RN3 BOIS FLEURI

77410 CLAYE SOUILLY

LIASSE FISCALE 31/12/2021 IS / RS

Période du 01/02/2021 au 31/12/2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	15022021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS - AZB PROTECTION 69 ALLEE RN3 BOIS FLEURI 77410 CLAYE SOUILLY	
SIRET	0 8 9 4 2 7 0 9 4 1 0 0 0 2 0 Mét:
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Location et location-bail de machines et équipements pour la
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal
	Bénéfice imposable à 15 %
2 Plus-values	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
PV à long terme imposables à 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	COALA

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable.		Nom et adresse du conseil:	
S.A.S. FEC 31 allée de Villemomble 93340 LE RAINCY		Tél: 01 41 70 10 20	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visueur conventionné		Identité du déclarant:	
Date 25042022		Lieu CLAYE SOUILLY	
Qualité et nom du signataire		Signature:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			

Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :
------------------------------------	---------------

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2022

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés, * SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
VIRGINIE BONNET	20						
23 RUE DES COMBEAUX 77400 CARNETIN							
ARTHUR BONNET Président	40						
1 ALLEE ARTHUR RIMBAUD 77410 CLAYE SOUILLY							
GUENAEEL GUEZO	40						
5 AVENUE DE LA PORTE DE VILLIERS 75017 PARIS							

J DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
--

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise <u>SAS A2B PROTECTION</u>										Néant ☐ *																			
Adresse de l'entreprise <u>69 ALLEE RN3 BOIS FLEURI 77410 CLAYE SOUILLY</u>																													
SIRET		8	9	4	2	7	0	9	4	1	0	0	0	2	0														
Durée de l'exercice en nombre de mois *						1		1		Durée de l'exercice précédent *				1		1													
												Exercice N clos le		3		1		1		2		2		0		2		1	
ACTIF												Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																								
		Autres *	014		016																								
	Immobilisations corporelles *		028	1	002	030	141	861																					
	Immobilisations financières * (1)		040	450	042		450																						
	Total I (5)		044	1	452	048	141	1	311																				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																								
		Marchandises *	060	3	438	062		3	438																				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	14	121	070		14	121																				
		Autres * (3)	072	3	751	074		3	751																				
	Valeurs mobilières de placement		080		082																								
	Disponibilités		084	20	161	086		20	161																				
	Charges constatées d'avance *		092	206	094		206																						
	Total II		096	41	677	098		41	677																				
Total général (I + II)		110	43	128	112	141	42	987																					
PASSIF														Exercice N		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		10	000																					
	Écarts de réévaluation				124																								
	Réserve légale				126																								
	Réserves réglementées *				130																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131																								
	Report à nouveau				134																								
	Résultat de l'exercice				136		294																						
	Provisions réglementées				140																								
	Total I				142		10	294																					
Provisions pour risques et charges				154																									
Total II				154																									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																								
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		22	509																					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	7	654	10	185																				
	Produits constatés d'avance				174																								
Total III				176		32	694																						
Total général (I + II + III)				180		42	987																						
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1	452																				
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																						
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																													

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS A2B PROTECTION		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 13/11/2021	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	125 915
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits					230	1
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	125 916
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	11 721
	Variation de stocks (marchandises) *					236	(3 438)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	78
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail - mobilier - immobilier)				242	115 922
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE)			243		244 1 145
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements *					254	141
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259 260		262 1
Total des charges d'exploitation (II)						264	125 570
I – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	346
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies), dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			347 348		300
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	52
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	294
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	294	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles *					322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	52
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991					
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 quaterdecies)	993		
	Crédance due au report en arrière du déficit					346	350
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies)	633		Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies A)	643		
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies B)	645		Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies C)	647		
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies D)	648		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 duodecies E)	641		
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies F)	990		Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies G)	649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
Déficits antérieurs reportables *							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370	346
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2022

(1) Ces plus-values sont impossibles au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS A2B PROTECTION										Néant ☐																																																																																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																			
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																										
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																											
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																											
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																											
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																											
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																											
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																											
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																											
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																											
TOTAL		680		682		684		686																																																																																											
<table border="1"> <tr> <td colspan="4">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="4">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Fonds commercial</td> <td>681</td> <td></td> <td>683</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="2">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td colspan="3"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="3">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780</td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					Dotations		Reprises					Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		Autres immobilisations incorporelles	700		705		2			Terrains	710		715		3			Constructions	720		725		4			Inst. techniques mat. et outillage	730		735		5			Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		6			Matériel de transport	750		755		7			Autres immobilisations corporelles	760		765					TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																															
	Dotations		Reprises																																																																																																
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																													
Autres immobilisations incorporelles	700		705		2																																																																																														
Terrains	710		715		3																																																																																														
Constructions	720		725		4																																																																																														
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		5																																																																																														
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		6																																																																																														
Matériel de transport	750		755		7																																																																																														
Autres immobilisations corporelles	760		765																																																																																																
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780																																																																																														
II DÉFICITS REPORTABLES																																																																																																			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982																																																																																																	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis																																																																																																	
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter																																																																																																	
Déficits imputés		983																																																																																																	
Déficits reportables		984																																																																																																	
Déficits de l'exercice		960																																																																																																	
Total des déficits restant à reporter		970																																																																																																	
III DIVERS																																																																																																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381																																																																																									
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325																																																																																									
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327																																																																																									
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380																																																																																									
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326																																																																																									
N° du centre de gestion agréé										388																																																																																									
Montant de la TVA collectée										374	22 830																																																																																								
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	19 431																																																																																								
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399																																																																																									
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398																																																																																									
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397																																																																																									

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: SAS A2B PROTECTION										Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: 15/02/2021 et clos le: 31/12/2021								Données en nombre de mois		1	1
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :										376	
Dont apprentis										657	
Dont handicapés										651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105	
TOTAL 1										106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143	
Subventions d'exploitation reçues										113	
Variation positive des stocks										111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153	
TOTAL 2										144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats										121	
Variation négative des stocks										145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150	
TOTAL 3										152	
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)										022	
Effectifs au sens de la CVAE *										023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026	
Période de référence										024	
Date de cessation											
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.											
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs											

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 9 4 2 7 0 9 4 1

Dénomination de l'entreprise

SAS A2B PROTECTION

Adresse (voie)

69 ALLEE RN3 BOIS FLEURI

Code postal

77410

Ville

CLAYE SOUILLY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique NENNEGRAVE Prénom(s) VIRGINIE
Nom marital BONNET % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 20
Naissance: Date 03/10/1968 N° Département 75010 Commune PARIS Pays
Adresse : N° 23 Voie RUE DES COMBEAUX
Code Postal 77400 Commune CARNETIN Pays

Titre (2) M Nom patronymique BONNET Prénom(s) ARTHUR
Nom marital % de détention 40,00 Nb de parts ou actions 40
Naissance: Date 21/12/1993 N° Département 93000 Commune BOBIGNY Pays
Adresse : N° 1 Voie ALLEE ARTHUR RIMBAUD
Code Postal 77410 Commune CLAYE SOUILLY Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2022

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

SAS A2B PROTECTION

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 9 4 2 7 0 9 4 1

Dénomination de l'entreprise

SAS A2B PROTECTION

Adresse (voie)

69 ALLEE RN3 BOIS FLEURI

Code postal

77410

Ville

CLAYE SOUILLY

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.